

*Adresse unique*

Maintenant, certains s'opposent peut-être en disant: Oui, le code postal est un code postal de l'Ontario, Ottawa est une ville de l'Ontario, je sais tout cela. Mais je ne veux pas que le code postal de l'Ontario apparaisse du côté québécois pour les ministères du gouvernement fédéral, parce que le gouvernement fédéral, monsieur le président, n'est pas plus le gouvernement fédéral des Ontariens que des Québécois.

Le gouvernement fédéral c'est tout le Canada, et la région de la capitale nationale est censée représenter justement ce que le Canada doit représenter. C'est ainsi que la reine Victoria, lorsqu'elle a choisi la région d'Ottawa pour être la capitale de la province du Canada, comme elle disait à l'époque, c'était justement parce qu'elle se trouvait au cœur du Canada de l'époque, entre le Haut-Canada et le Bas-Canada, et qu'elle reflétait les deux grandes ethnies de ce nouveau pays. De plus il a toujours été de la politique gouvernemental de favoriser l'acceptation par tous les Canadiens de la région dans son ensemble comme la véritable capitale du pays. C'est donc là ma demande, monsieur le président. Je sais que les honorables députés auront à cœur d'appuyer tout ce qui s'est fait dans la région de la capitale nationale, comme ils l'ont si bien fait depuis des années. A mon avis, si on ne fait pas cette chose aussi simple, cela pourrait causer certains problèmes auxquels nous devons faire face, justement, de ces problèmes auxquels nous n'aimerions discuter. A mon avis, il s'agit d'une question administrative, et on peut le faire facilement, car la région de la capitale nationale est unique. Non seulement elle est unique au Canada, mais il s'agit aussi de tout ce qui s'est accompli à l'intérieur de cette capitale nationale et qui a été payé par tous les Canadiens, elle reflète justement le berceau et l'âme du Canada.

● (1610)

Monsieur le président, je voudrais aussi attirer votre attention sur certaines anomalies qui se passent dans la région de la capitale nationale et qui pourraient être redressées d'une façon bien simple, je pense entre autres à différentes décisions administratives qui, à mon sens, frisent la stupidité, comme par exemple, lorsque dernièrement j'entendais dire des choses au sujet du déménagement du Centre de la main-d'œuvre à la Place du Portage. On veut déménager le Centre de la main-d'œuvre dans un autre endroit, dans le nouveau cœur de ville, soit sur le boulevard Saint-Joseph, mais comme l'édifice n'est pas complètement terminé, on dit qu'on voudrait envoyer temporairement le Centre de la main-d'œuvre dans une espèce de cul-de-sac dans l'édifice de la rue Fontaine, où le trafic est très mince, où les gens qui normalement vont se rendre au travail n'ont pas affaire à passer par là, au fond, où c'est très loin de toute circulation.

A mon avis, le Centre de la main-d'œuvre doit être situé dans le cœur, dans le noyau d'une ville où les gens à tous les jours passent devant, le côtoient ou peuvent y entrer, comme c'est la situation dans tous les grands centres de la main-d'œuvre au Canada. Je trouve cela d'une stupidité désastreuse, et je sais que dans le cas qui nous concerne au Centre de la main-d'œuvre la décision est prise par Montréal, parce qu'étant dans la province de Québec, même si on voit le Parlement et les édifices fédéraux tous les jours, c'est Montréal qui est le centre des décisions dans le cas qui nous préoccupe, c'est-à-dire le Centre de la main-d'œuvre.

[M. Isabelle.]

J'espère qu'on pourra sensibiliser les fonctionnaires qui prennent ces décisions afin de ne pas causer de préjudice aux gens de la région de la capitale nationale.

A mon avis, nous avons assez souffert depuis des années et nous souffrons encore d'être «sur-gouvernés», nous souffrons assez d'être surtaxés, j'espère que le gouvernement fédéral, par le truchement de sa bureaucratie, par les moyens que nous pourrions employer, cessera de nous causer des préjudices, au moins nous aurons quelques préjudices de moins à subir. J'ai aussi entendu toutes sortes de rumeurs, monsieur le président. On vient même de me dire, j'ai oui-dire qu'on est en train d'abolir l'imprimerie nationale. Je trouve cela tout à fait curieux qu'on fasse ici à Ottawa, parallèlement, à ce qu'on raconte, l'impression des *Débats* et de tout ce qui relève de la Chambre des communes, sur la rue Wellington dans l'édifice de la Métropolitaine.

Alors je ne comprends pas pourquoi on fait de telles choses, puisqu'on va puiser au sein même des employés de l'Imprimerie nationale. On les amène du côté d'Ottawa et on dit aux autres: Dans quelques années vous n'aurez plus grand-chose à faire parce que le Parlement, comme tel, prendra en main la distribution et l'impression de ses documents.

Je trouve que l'Imprimerie nationale du Canada a certainement des fonctions précises à remplir. Je pense que l'une d'elles c'est d'imprimer ce dont les parlementaires doivent s'abreuver tous les jours, cette littérature que nous donnent les députés, et dont nous font rapport les comités de la Chambre. Je trouve tout à fait drôle que, vivant dans la région de la capitale nationale, nous constatons souvent que des décisions semblent avoir été prises sans que soit consulté un ministère ou l'autre. Il faudrait peut-être mettre un peu d'ordre dans tout cela pour ne pas causer de préjudice à personne. Le code postal est une chose. Alors il serait si facile de trouver un moyen de s'entendre sur le plan postal entre les deux régions du Québec et de l'Ontario, afin de créer une espèce de nouveau code postal pour que tout le monde soit heureux.

Si cela déplaît à Ottawa que le nom de Hull soit lié à celui d'Ottawa, si cela déplaît à Hull que le nom d'Ottawa soit lié à celui de Hull, on peut toujours faire un compromis et dire: la région de la capitale nationale du Canada. Ce serait beaucoup plus simple avec un code distinctif qui ne serait ni un code du Québec ni un code de l'Ontario, mais un code spécial pour les édifices situés à l'intérieur de la région de la capitale nationale. Cela ne s'adresse pas simplement à Hull, cela s'adresse aussi à d'autres municipalités qui ont dans leurs villes des édifices du gouvernement fédéral.

Je pense bien que j'ai tout dit succinctement ce que je voulais dire, mais je pense qu'il était de mon devoir de signaler cette chose très importante à la Chambre et de faire en sorte que nos dirigeants, par le truchement de la bureaucratie, et souvent on n'a pas grand-chose à dire dans la bureaucratie, parce que les membres du Parlement passent, comme on dit, sauf que la bureaucratie demeure, on dirait que certains passent leur temps à tenter de trouver des solutions à des problèmes qui sont simples à régler, sauf qu'on complique l'affaire d'une façon extraordinaire. Alors c'est pour cela qu'au nom de la simplicité, au nom de l'unité canadienne, et au nom de tous ceux que je représente de la région de la capitale nationale, j'implore les députés afin de donner une plus grande autonomie, parce que c'est le commencement d'autre chose.